

Vers l'économie collective en Suisse, par l'organisation et la concentration des entreprises

Autor(en): **Graber, E.-Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **23 (1931)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vers l'économie collective en Suisse, par l'organisation et la concentration des entreprises.

Par E.-Paul Graber.

Cartels — Trusts — Holdings.

I.

Nous traversons au point de vue économique une période de transition, nous conduisant à une allure précipitée de

l'économie privée à l'économie collective.

Ce mouvement s'opère pour parer aux inconvénients et aux dangers de l'économie capitaliste, inconvénients et dangers pouvant conduire comme c'est le cas en ce moment même, à des

crises de plus en plus profondes

et qu'engendre le système des entreprises privées et de la concurrence.

La nécessité, pour vaincre, d'agrandir les usines, de mettre en valeur des matières jusque-là négligées, d'investir des capitaux, de créer des succursales, d'étendre l'entreprise en ligne verticale aussi (en ajoutant par exemple successivement la mine au haut fourneau, puis l'aciérie, la production de rails, la construction de voies ferrées, la construction d'un port, de navires, etc.) a été le stimulant de la *création de sociétés* se substituant au régime personnel. Peu à peu le patron disparaît, le capital personnel disparaît, la direction personnelle disparaît. Le système des « participations » — une entreprise place une partie de ses capitaux dans d'autres entreprises en participant à la constitution du capital-actions — fait même disparaître l'entreprise isolée, indépendante et y substitue des « réseaux » d'entreprises.

En un quart de siècle, mais depuis la guerre particulièrement, ce mouvement s'opère en notre pays avec une rapidité impressionnante mais échappant aux yeux du grand nombre. Ce sont évidemment les entreprises les plus importantes qui subissent cette transformation.

C'est ainsi que le 263 0/100 des fabriques suisses sont des sociétés, mais elles représentent le 617 0/100 des ouvriers et le 676 0/100 des HP. On ne rencontre plus que 7 entreprises personnelles parmi celles occupant de 200 à 500 ouvriers. On n'en trouve plus parmi les entreprises en occupant plus de 500.

Nous voudrions inviter nos lecteurs à peser tous ces chiffres et à en saisir le sens profond. Trop souvent on les lit comme s'ils ne représentaient pas *des réalités* avec lesquelles il faut compter. Qu'ils mesurent bien l'évolution marquée dans le sens que nous avons indiqué en constatant qu'en 1903 nous avions en Suisse 2203 sociétés anonymes disposant d'un capital-actions de 1801 millions, tandis qu'en 1931 nous en avons 13,726 disposant de 8759 millions (huit milliards et 759 millions).

Mais la *société anonyme* (société créée avec un capital-actions par des actionnaires) permet de passer à des degrés de *concentration* et de *dépersonnalisation* de plus en plus accentués. Au point de départ elle ne se distingue dans la pratique à peine du régime patronal personnel. Ce sont deux ou trois personnes seules qui constituent le groupe d'actionnaires et restent ainsi maîtres de l'entreprise. Au fur et à mesure que ce mouvement évolue le nombre des actionnaires s'étend, le rôle personnel s'efface pour finir par disparaître et l'entreprise *prend un caractère collectif plus prononcé*.

Finalement on arrive, même dans notre pays, à des entreprises industrielles ou bancaires monstres disposant de capitaux s'élevant à des centaines de millions.

Ces entreprises, à côté de leur capital-actions, emploient un capital-obligations (emprunts) et, s'il s'agit de banques, un capital-dépôts ou épargne. Elles gèrent ainsi dans leur seul intérêt le capital prêté ce qui dépersonnalise encore davantage leur organisation.

Ces grandes entreprises finissent par étendre leur activité au delà des frontières, soit pour s'assurer un marché, soit pour éviter des frais de douane ou de transport, soit pour drainer des capitaux. Non seulement elles perdent leur caractère personnel mais encore leur caractère national. Leur *conseil d'administration* devient nettement *cosmopolite*.

Il n'est pas étonnant dès lors que les crises économiques prennent un caractère mondial toujours plus marqué et éveillent de plus en plus nettement le besoin d'une

organisation économique nationale et internationale,

besoin que seuls des théoriciens formulaient prudemment mais qui aujourd'hui s'impose à l'attention de tous.

II.

Ces quelques lignes nous permettront de mieux saisir l'importance des concentrations — cartels, trusts, holdings — en notre pays. Nous n'allons pas perdre plus de temps à des considérations générales et allons exposer à nos lecteurs comment l'économie collective a pénétré dans un certain nombre de branches de nos industries nationales.

Dans la chaussure.

Nous sommes bien loin aujourd'hui de l'échope où, il y a un demi-siècle, on faisait les souliers sur mesure. Nous voici en présence de grandes fabriques, de puissantes sociétés anonymes occupant environ 10,000 ouvriers.

A. ENTREPRISES BALLY. C'est un holding — société purement financière fournissant des capitaux à un certain nombre d'entreprises gravitant autour de la fabrication de la chaussure Bally — de caractère international, dont l'origine fut la fabrique Bally à Schönenwerd. Elle dispose d'un capital de 67 millions environ (40 millions capital-actions, 14,2 capital-obligations, 1,2 créanciers, 8,6 réserves).

Elle participe à :

1. *S. A. Fabrique de chaussures Bally*, Schönenwerd et filiales à Gelterkinden, Gösgen, Gränichen, Kirchleerau, Kulm, Reitnau, Schöftland, Schmiedrued. (Capital-actions 12 mill. Prêt du holding 24,6 mill., réserves 0,3 mill. = 37 mill.) Fabrication en 1924: 3,157,679 paires de chaussures.
2. *Bally-Camsat*, Lyon. Commerce de détail. (Capital-actions 5 millions.)
3. *Chaussures Bally-Camsat*, Paris, contrôle les magasins de détail (capital-actions 6 mill.).
4. *Soc. Immobilière Regina*, Paris, administre les immeubles (capital-actions 5 mill.).
5. *Bally's Aarau Shoe Co, L^{td}*, Londres, dirige la vente en Angleterre et ses colonies.
6. *Soc. commerciale de chaussures Bally, S. A.*, Bruxelles (représentant pour la Belgique, la Hollande et le Danemark).
7. *The C. F. Bally, Shoefactory L^{td}*, Le Cap. Production de chaussures.
8. *Bally Cy, Inc.*, New-York, dirige la vente.
9. *Bally-Hoskins, Inc.*, New-York. Achat des matières premières, relations avec les entreprises de l'Amérique du Sud.
10. *Bally-Limitada, Sociedad comercial*, Buenos-Ayres. Exportation de matières premières. (7,5 mill.)
11. *Bally of Brasil, S. A.*, Rio de Janeiro. Vente en gros.
12. *La Fédérale, S. A.*, Buenos-Ayres. Vente en gros.
13. *Arola, S. A.*, possède et dirige en Suisse 70 magasins de détail.

Nous sommes ici en présence d'un type très pur de holding dont toutes les participations gravitent autour d'un seul produit, la chaussure, avec un domaine horizontal englobant trois continents et un domaine vertical allant des peaux brutes à la vente au détail.

L'ensemble de cet appareil travaille avec plus de 100 millions.

B. HUG, S. A., Herzogenbuchsee. Cette entreprise en est à ses débuts et projette des agrandissements.

C. Concern LÖW. Possède deux fabriques: une fabrique la chaussure Löw, l'autre la chaussure Protos.

Sa filiale « Chaussures Löw, En Gros, S. A. », à Lausanne, possède dans le pays environ 40 magasins de chaussures.

L'arrivée de Bata en Suisse a provoqué une baisse des prix et en même temps de pressantes démarches pour élever les droits de douane.

Dans le lait et le chocolat.

A. NESTLÉ AND ANGLO-SWISS CONDENSED MILK C^o, Cham et Vevey. L'*Anglo-Swiss Condensed Milk C^o*, à Cham, et la *Nestlé*, à Vevey, ayant constaté combien la concurrence qu'elles se faisaient leur était coûteuse, fusionnèrent sous le titre cité plus haut. La première possédait 20 fabriques réparties en différents continents. La seconde avait des participations dans des entreprises de chocolat. Pendant la guerre, le capital s'accroît rapidement, de 40 à 205 millions pour le capital social et de 20 à 105 millions pour le capital-obligations. Puis la liquidation de la guerre provoqua une crise, les actions de 400 francs tombèrent à 192 francs après avoir valu près de 1000 francs. Puis la Nestlé ayant assaini sa situation aux dépens des actionnaires — beaucoup de petites gens économes s'en souviennent — se remonta.

En 1919, elle possède 76 fabriques dont 8 en Suisse, 7 en Angleterre, 4 en Norvège, 50 aux Etats-Unis et les autres en Espagne, en Australie, au Canada, dans le Sud-Africain.

Plusieurs de ses filiales ont des filiales à leur tour.

En 1927, la firme de Sidney, en liaison avec la New-Zeeland Milk Products L^{td}, crée une fabrique de chocolat.

La firme de Duncan crée la South African Condensed Milk avec deux fabriques à Estcourt et Donnyhook.

En 1928, la Nestlé crée la C^{ia} Nestlé de Cuba avec l'appui du gouvernement.

En Allemagne, la Nestlé participe à la fabrique de chocolat Otto et Quants A.-G., à Francfort s. M., en y apportant les actions de la Lintia. Cette fusion devient la Société allemande pour les produits Nestlé et ne s'occupe que de la vente. Mais en mars 1929, la Nestlé crée la fabrique de chocolat *Sarotti A.-G.*, à Berlin.

Cette même année, les filiales s'étendent et progressent particulièrement en Hollande, en Espagne, dans le Sud-Africain.

Elle ajoute une nouvelle corde à son arc par une convention passée avec la fabrique de petits fromages en boîte Gerber & C^o, à Thoune.

Les actions de 200 francs valaient 183 francs en 1923 mais 873 francs fin 1927. Ce capital-actions de 80 millions (nominal) valait donc en ce moment-là 349 millions (cours), ce qui veut

dire qu'en dehors du dividende distribué on y avait ajouté 269 millions qu'avaient fournis sans s'en douter des millions de petits consommateurs de lait condensé et de chocolat du monde entier.

C'est un des beaux exemples de l'exploitation insoupçonnée s'opérant sous le régime économique actuel.

Un rentier qui en 1923 aurait acheté 1000 actions Nestlé aurait versé au moment où elles étaient cotées le plus bas (153 francs) 153,000 francs. Les revendant quatre ans plus tard, au moment le plus favorable, il en aurait retiré 876,000 francs, réalisant ainsi en ne faisant rien un bénéfice de 723,000 francs, soit le salaire de dix ouvriers pendant 20 ans.

Ici encore nous voudrions inviter nos amis à ne pas passer trop rapidement sur ces chiffres mais à méditer longuement sur le valeur du système qui aboutit à de tels résultats.

Qu'ils analysent aussi avec soin le tableau suivant montrant quelles sommes énormes circulent dans ces organisations géantes.

	1927	1930
	en millions de francs	
Capital-actions	80	97,5
Réserves	31,8	61,8
Obligations	100	91,8
Fonds sociaux	6,9	17,3
Immeubles	25,7	27,0
Participations	120,7	156,1
Bénéfice brut	85,9	109,0
Bénéfice net	21,4	26,3
Dividende en pour-cent:		
Actions de priorité	8	8
Actions ordinaires	10	16

Enfin profitons de l'occasion pour signaler une des coutumes les plus criantes du système, la répartition d'une partie des bénéfices sous forme de

tantièmes aux administrateurs

ou plus exactement aux membres du conseil d'administration qui ne se réunit qu'une ou deux fois par an.

Les 12 membres du conseil d'administration de la Nestlé ont retiré en 1930 des tantièmes s'élevant à 545,028 francs ou 45,000 francs par tête, soit ce qu'un ouvrier gagne en 15 années de travail!

Veut-on me permettre d'insister pour qu'on s'arrête sur ces chiffres pour méditer sur les pratiques capitalistes.

B. PETER, CAILLER, KOHLER, CHOCOLATS SUISSES, S. A., La Tour de Peilz. C'est la fusion de trois fabriques: Peter à Vevey, Kohler à Lausanne et Cailler à Broc. Actuellement il y a des fabriques à Broc, Orbe, Pontarlier, Echaudens, Londres, Anvers, Hattersheim, Intra, Fulton. Une nouvelle sera édifiée en Turquie. Côté du bilan:

Capital-actions	35,000,000 francs	} 66,501,938 francs
Réserves	5,990,000 »	
Obligations	16,517,000 »	
Fonds de pensions	4,440,769 »	
Bénéfice net 1925	3,262,643 »	

Les actions de 100 francs (nominal) valaient fin 1927 230 francs, ce qui veut dire qu'en ce moment-là *le capital-actions de 35 millions en valait 71.*

Les deux firmes dont nous venons de parler ont fusionné en 1929. Dès lors on se trouve en présence d'un concern dont un côté total du bilan *dépasse 320 millions.*

Cette fusion a permis d'augmenter la vente du chocolat, toute la grosse organisation de la Nestlé ayant repris ce service à l'étranger. Il est vrai qu'en Allemagne la Nestlé *remplace la vente de ses produits suisses par ses produits allemands.* Les ouvriers suisses de la P. C. K. comprennent ce que cela veut dire.

C. SUCHARD HOLDING. La S. A. Suchard, avec siège à Serrières, était au début une pure création personnelle de Ph. Suchard. Elle devint une société anonyme. Elle créa des fabriques à Lörrach, Bludenz, Paris, San Sébastian, Varèse, Bucarest, Savenstem (Belgique), Cracovie et Philadelphie. Récemment elle a créé la « S. A. Suchard de Yougoslavie ».

Poursuivant la trajectoire de l'évolution capitaliste, elle s'est transformée en holding et a, ainsi constituée, étendu sa sphère en se liant par une convention avec la *Société du lait des Alpes bernoises, Ursina, à Stalden*, liée à l'Ursina de Stanz.

Parmi leurs entreprises se trouve l'*Alpursa A.-G.*, en Bavière. Ainsi la liaison était faite de la Suchard à l'Alpursa, ce qui devait favoriser les ventes de la fabrique de Lörrach.

On comprend dès lors que la Holding Suchard ait émigré dans le canton de Bâle. Les administrateurs actuels n'ont plus aucun lien avec le créateur, Ph. Suchard.

D. CHOCOLAT TOBLER HOLDING C^o A.-G., Schaffhouse. Cette entreprise a suivi en raccourcis la même trajectoire. C'était d'abord la fabrique de chocolat Tobler A.-G., à Berne. En 1924, elle est transformée en holding et siège à Schaffhouse.

Capital-actions	9,200,000 francs
Réserves	1,000,000 »
Obligations	9,000,000 »
Bénéfice net 1925/26	807,750 »

Ses participations sont:

1. *Chocolat Tobler A.-G.*, Berne.
2. *Compagnie suisse pour la fabrication de chocolats et de cacao*, Lugano.

3. *S. A. Chocolat Tobler*, Valence-Bordeaux.
4. *Etablissements français*, Bordeaux.
5. *Chocolat Tobler, L^{da}*, Liverpool.
6. *Tobler Swiss Choc.-House Inc.*, Boston.
7. *Polygraphisches Institut A.-G.*, Laupen.
8. *S. A. Chocolat Tobler*, Bruxelles.
9. *A.-G. pour Industries graphiques*, Berne.

Le holding Tobler s'est toujours débattu dans de grosses difficultés. Les participations lui ont occasionné de lourdes pertes. Finalement, il tomba dans les mains du fameux brasseur d'affaires italien *Gualino* entraîné dans les affaires *Oustric*.

C'est la fabrique de Berne qui reste la pièce de résistance, fournissant annuellement à la holding 840,000 francs.

Pour se sauver du désastre les patentes et le droit de fabrication ont été vendus à *Crosse and Blackwell* en Angleterre où l'on expédia des machines qui avaient été démontées à Berne!

Ces quatre exemples nous montrent comment nos industriels trahissent les intérêts généraux du pays pour favoriser des intérêts particuliers.

Dans le ciment.

Nous rencontrons dans ce domaine l'exemple le plus typique du cartel conduisant au *monopole privé* et recourant, pour empêcher que des dissidents surgissent, à des moyens que les adversaires des monopoles d'Etat condamneraient vigoureusement si ceux-ci les employaient.

Le cartel du ciment en se créant a rationalisé la production en fermant certaines usines et en en spécialisant d'autres. Les ouvriers congédiés — environ 200 — furent les premières victimes. Aujourd'hui, le

E. G. Portland, à Zurich,

englobe 40 fabriques occupant 2500 ouvriers, employant 30,000 HP.

Le cartel régleme la livraison. Chaque fabrique est contingentée et les prix sont fixés. Toute fabrique produisant davantage que son contingent paie une redevance et toute fabrique restant au-dessous reçoit une indemnité.

Pour combattre l'apparition de dissidents le cartel étend sa sphère d'activité aux entreprises qui pourraient y conduire: fabriques de chaux, fabriques de pierre artificielle, convention avec des fabriques de tuyaux en ciment, carrières de sable et de gravier, primes accordées à ceux qui s'engagent à ne rien acheter à d'autres fournisseurs, intervention auprès des banques pour refuser des crédits aux outsiders et auprès des fabriques de machines pour refuser des livraisons de machines.

Ces moyens furent mis en œuvre contre un dissident Hunziker-Glystras, à Olten, mais condamnés par le Tribunal fédéral comme non permis et comme contraires aux bonnes mœurs. D'un autre côté le « Volk » d'Olten fit remarquer que si Hunziker-Glystras produisait à meilleur compte et fut combattu par des moyens inadmissibles, cette fabrique dissidente payait de misérables salaires et interdisait l'organisation syndicale.

Il faut noter encore que le cartel du ciment a

des prix gradués suivant ses clients,

et que les administrations publiques sont taxées à de plus hauts prix que les entrepreneurs, tandis que les privés, les établissements, les hôpitaux et les coopératives agricoles payent à des taux encore plus élevés.

Ceux qui y contreviennent sont frappés d'une amende et l'amende est versée — ô patriotisme! — au fonds Winkelried.

Ce même patriotisme permet au cartel du ciment de vendre ses produits meilleur marché à l'étranger. En 1927, une fabrique a fait une livraison à 236 francs franco gare frontière, alors que le ciment était livré en Suisse à plus de 600 francs. Il est donc arrivé qu'un entrepreneur suisse a pu acheter du ciment suisse à l'étranger, l'importer à nouveau en Suisse et réaliser ainsi un bénéfice de 200 francs par wagon.

Une concurrence acharnée résulta du dumping suisse du ciment entre notre cartel et le « Wicking Konzern » d'Allemagne même pour la conquête du marché hollandais. Le cartel suisse créa un bureau de vente à Essen. Le « Wicking Konzern » y répondit en créant en Suisse une entreprise « Zementwerk Hausen » et vendit en Suisse à prix bas. Les prix tombèrent de 620 à 350 francs.

Comme toujours ces guerres entre cartels se terminent par un arrangement. Portland dut abandonner son influence en Hollande et le bureau d'Essen, reprendre Hausen à son compte pour le fermer d'ailleurs tandis que l'entreprise de Hemmingen en Lorraine passa à la Wicking.

Cette guerre coûta 12 millions au cartel suisse.

Ce sont les ouvriers et les locataires qui les payeront!

D'ailleurs le cartel est protégé par les tarifs douaniers qui prévoient des droits s'élevant jusqu'à 200 francs par wagon.

L'E. G. Portland délivre un dividende de 10 %.

Elle domine un bon nombre de filiales et de holdings particuliers, possédant des actions provenant non seulement de toutes les entreprises suisses mais encore d'entreprises en Hollande, en Turquie, en Egypte, en Italie, en Belgique, en Grèce, en Allemagne.

Elle contrôle de même la fabrique d'éternit « Amianthus Niedernurnen » et l'entreprise suisse et internationale de construction de routes « *Stuag* ».

C'est un réseau complet et compliqué permettant les opérations financières les plus modernes. Quand, par exemple, la lutte avec la Wicking fit tomber la valeur des actions, l'inspirateur du cartel, Schmidheiny, débarrassa les portefeuilles des entreprises qui l'intéressaient des actions menacées. Ces actions furent remises à une société spéciale, la « *Holderbank Financière Glarus A.-G.* » qui en échange remit des obligations au 6 % aux entreprises intéressées. De cette façon il s'assure du 6 % et ce sont les petits actionnaires qui sont sacrifiés et supportent les risques. Si les actions remontent et rapportent plus du 6 %, Schmidheiny les échangera à nouveau et remettra les obligations à la Financière.

Le système apparaît ici dans toutes ses finesses et ses habiletés. *C'est une mécanique très moderne révélant les mœurs capitalistes.*

Dans la métallurgie.

Nous voici maintenant en face de monstres.

Mais c'est dans le domaine de la métallurgie et particulièrement de l'électricité que nous rencontrons en Suisse les cartels les plus formidables et les plus compliqués, les plus perfectionnés, ceux qui *se rapprochent le plus de l'économie collective.*

Pour s'en faire une idée examinons l'un de ces organismes monstres, la

Brown-Boveri et Co, A.-G., à Baden.

En 1928/29, son bilan présentait:

Capital-actions	39,200,000 francs
Obligations	32,000,000 »
Réserves	2,500,000 »
Créditeurs	33,614,000 »

Elle travaille donc, à la base, avec un *capital de plus de 100 millions.* Mais sur cette base s'élève un immense monument, un vrai gratte-ciel capitaliste dont les étages se répartissent en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en Autriche, au Pérou, en Argentine. Au total ce gratte-ciel emploie des capitaux

dépassant un milliard,

puisque les entreprises suisses nous permettent de construire le tableau suivant (nous donnons pour chacune d'elles le total d'un côté du bilan):

Brown-Boveri, Baden	108 millions
Scintila, Soleure *	5,3 »
S. A. des Ateliers Sécheron, Genève	10,6 »
Motor Columbus, Baden	180,7 »
Entreprises Electr., Olten-Aarbourg .	43,9 »
Entr. électr. Rhétiques, Thusis . . .	19,6 »
Forces motrices grisonnes	44,3 »
Soc. électr. Tre Valli, S. A., Biasca .	1,5 »
Forces motr. Suisse Centr., Lucerne	19,9 »
Soc. électricité Alioth, Bâle	10,3 »
Soc. financière italo-suisse, Genève .	14,8 »
Entr. électr. Lonza, Bâle	64,3 »
Mikafil A.-G., Altstetten	1,2 »
Audiffren Singrün, frigorifiques . .	?
Nitrum A.-G., Zurich	?
Total	552,1 millions

Ces organismes sont comme des êtres vivants, en perpétuelle transformation. On ne peut presque jamais en saisir l'ensemble tant de changements s'opèrent.

Pour chercher à nous faire une image nous partirons de la situation de 1923 et marquerons en cours de route quelque-uns des changements opérés. *Nous ne tenons pas à ce que nos lecteurs trouvent ici une sorte d'inventaire de la Brown-Boveri, mais des faits qui leur révèlent ce que sont les grandes entreprises capitalistes modernes, comment elles évoluent, comment elles opèrent.*

Brown-Boveri dominait, contrôlait ou s'intéressait par des prises d'actions représentant parfois une majorité, parfois une minorité des actions des entreprises ou filiales suivantes qui à leur tour s'intéressent à leurs propres filiales:

1. *Brown-Boveri & Co, A.-G., Mannheim* (Allemagne), contrôle 5 filiales (électricité, câbles, moteurs) et *participe* à 6 entreprises dont la dernière, *Turbinia*, s'intéresse à un haut fourneau de Holstein. C'est la construction *verticale* (électricité, moteurs, fer).

2. *Isaria-Zählerwerke, Munich*. La filiale de Mannheim participe aussi pour son compte à « *Isaria* ».

3. *Société pour la livraison de l'électricité, à Mannheim*. 1 participation.

4. *Howaldswerke A.-G., Kiel*. 3 participations (docks, construction de ports, fer), Holstein.

Signalons ici la complexité du réseau: B.-B. de Baden s'intéresse à sa filiale de Mannheim qui s'intéresse à « *Turbinia* », s'intéressant à « *Holstein* »; d'autre part B.-B. s'intéresse à la *Howaldswerke* qui elle à son tour s'intéresse à Holstein. C'est là une des cellules compliquées de tout l'organisme.

* Aujourd'hui séparée.

5. *Canal du Neckar A.-G., Stuttgart.*

6. *Entreprise autrichienne B.-B., Vienne.*

7. *Scintilla* (magnétos), Soleure, avec filiales à Londres, Bruxelles, Paris, Prague, Berlin, Vienne. Cette filiale aujourd'hui est détachée du tronc.

8. *S. A. du Sécheron, Genève.* Cette participation s'est aussi détachée.

9. *Motor-Columbus A.-G., Baden.*

Cette formation a fini par devenir l'élément de beaucoup le plus important de tout l'édifice. Deux trusts créés par Brown-Boveri, la *Motor A.-G.* et la *Columbus A.-G.*, fusionnèrent en 1923.

En 1913, la *Motor A.-G.* avait 10 participations en Suisse, en Allemagne et en Italie.

La *Motor-Columbus* fusionnée en compta bientôt 27 dans les mêmes pays, mais en plus en Argentine, au Pérou et en France.

En 1928/29, elle y ajouta 8 participations nouvelles que nous citons pour montrer comment un tel trust financier opère :

1. *Foreign Light and Power C^o, Montréal* (Canada). Lumière et forces.
2. *Coc. comm. del Plata, Buenos-Ayres* (Argentine).
3. *S. auxil. y. Fomento de Empr. elett., Buenos-Ayres.*
4. *S. A. per le Strate ferrate sec. meridionale, Naples.* Voies ferrées.
5. *Holding Brown-Boveri & C^{ie}, Bâle.*

Sur ce point observons encore un phénomène intéressant. *B.-B.* avait parmi ses dépendances *Alioth*, de Bâle, qui fut transformé en holding. On voit *Motor-Columbus*, trust financier, sorte de holding aussi et créé également par *B.-B.*, participer au holding de Bâle. C'est l'*enchevêtrement* qui s'affirme comme dans une charpente métallique.

6. *Empresas Unidas de Energia, Bogota* (Colombie).

7. *S. Elett. Transilvaniana pe Actiuni.*

8. *Usina elett. s. p. a. Hermannstadt* (Hongrie).

En 1929, la *Motor-Columbus* s'intéresse ainsi à :

- 12 entreprises de forces motrices électriques.
- 5 sociétés financières soutenant des entreprises électriques.
- 2 sociétés de fabrication de machines et appareils électriques.
- 2 sociétés de produits chimico-électriques.

Le capital-actions de ces entreprises dépasse 500 millions. Le bénéfice net de *Motor-Columbus* a été en 1929 de 8,112,175 francs. Le dividende distribué fut de 10 %.

Le capital-actions a été porté de 75 millions à 93,5 et un emprunt de 5 % de 10 millions (dont 7 millions pour convertir l'emprunt 7 % de 1921) a été contracté.

Le bilan de 1929/1930 donne ce tableau:

Bénéfice brut	Fr. 19,378,537.—
Dividende distribué	» 9,971,654.—
» en pour-cent	10
Capital-actions	» 93,500,000.—
Réserves	» 24,750,000.—
Obligations	» 92,500,000.—
Participations	» 181,032,191.—
Débiteurs	» 59,954,000.—

Ici il faut nous arrêter un instant. La firme constituant la base de l'édifice, la B.-B., nous l'avons vu, travaille avec 108 millions. Mais voici une des filiales, la Motor-Columbus, qui travaille avec 209 millions et qui s'intéresse à des sociétés dont le capital-actions s'élève à plus de 500 millions.

Nos lecteurs constateront que nous aurions pu évoquer pour tout l'édifice — pour tout l'organisme plutôt, car l'image éveillée par le terme édifice est trop rigide — un capital en travail se rapprochant bien plus de 2 milliards que de 1. Ils mesureront combien ces nouvelles créations capitalistes deviennent formidables mais aussi combien elles s'écartent de plus en plus du régime personnel et privé pour devenir des puissances collectives.

Et maintenant continuons la revue de filiales de la Brown-Boveri (B.-B.):

10. *Cie électro-magnétique de Paris, Le Bourget. Motor-Columbus y participe aussi.*

11. *Aktieselskabet Norsk Elektrisk et Brown-Boveri, Oslo (Norvège).*

12. *Tecnomasio Ital., Brown-Boveri, Milan.*

13. *N.V. Electriciteits Maatschappij, Electrostoorn, Rotterdam.*

14. *Sociedad Espagnola de Electricidad Brown-Boveri, Madrid.*

15. *Brown-Boveri, Ltd, Londres.*

16. *S. A. Belge Brown-Boveri, Bruxelles.*

17. *Audiffren Singrün, frigorifiques, Glaris.*

18. *Vickers & Co, Manchester.*

19. *Société d'électricité Alioth, Bâle.*

B.-B., qui possédait la majorité des actions d'Alioth, était liée à celle-ci par une communauté d'intérêts, comme c'est le cas avec la Vickers. Depuis lors Alioth a été transformée en « *Holding Brown-Boveri* ». Alioth s'intéressait à:

Motor-Columbus.

Compagnie électro-mécanique, Paris.

Société sud-électrique, Paris.

B.-B. à Mannheim.

Isaria, Munich.

Alioth s'intéresse à B.-B., Mannheim, celle-ci s'intéresse à Isaria mais Alioth s'intéresse aussi directement à cette dernière

que l'on retrouve parmi les filiales de B.-B. à Baden (n° 2). Nouvelle cellule compliquée, nouvel enchevêtrement.

20. *American Brown-Boveri Co, Inc.* Fondée en 1929. Cette branche travaille avec un capital social de 70 millions.

21. *Saar Brown-Boveri* (La Sarre). Fondée aussi en 1924.

Nous voici au bout de notre revue et il nous resterait tant de choses à relever encore en examinant ce vaste organisme où circulent tant de centaines de millions en un réseau couvrant le monde et arrosant de sa vitalité financière des mines de fer, de charbon, des hauts fourneaux, des forces hydrauliques, des forces motrices, des constructions de ports, de docks, de canaux, des fabriques de compteurs, de câbles, de frigorifiques, des entreprises fournissant et distribuant l'électricité, la lumière, la force.

Nul ne peut se faire une image ni précise, ni complète, de ce tout énorme, compliqué, articulé, vivant, changeant, où s'arrêter?

La B.-B. touche à la Vickers et avec elle au plus grand organisme moderne anglais et international avec le fameux et mystérieux Zakaroff. Par la « Maag » B.-B. prend contact avec le holding Sulzer mais aussi, par cet intermédiaire, il prend contact avec Schneider du Creusot et avec Thyssen de la Ruhr. La B.-B. d'autre part touche à l'« Union financière » de Genève qui s'intéresse à la « Société financière Italo-Suisse » que l'on retrouve dans les sociétés influencées par la Motor-Columbus, qui s'occupe de la Société Méridionale d'Electricité de Naples à laquelle la Motor-Columbus participe. Bel exemple d'enchevêtrement!

Dans la direction de cet organisme considérable, certaines personnes jouent un rôle de premier plan. C'est le cas de Monsieur *Agostino Nizzola* que l'on trouve dans la B.-B., qui est président de la Motor-Columbus, d'Olten-Aarbourg, de Bodio, de Biasca, et vice-président de la Thusis et de la Lonza.

C'est le cas du vice-président de la Motor-Columbus, Dr Rud. Ernst, qui relie ce trust non plus à ses filiales mais à d'autres établissements bancaires ou industriels. On le retrouve en effet dans la « Schweizerische Bankverein » comme dans la « Maag-Zahnräder und Maschinen A.-G. » qui fait partie du consortium Sulzer.

Banque pour les entreprises électriques, Zurich (ou Elektrobank).

Nous voici en présence d'une forme différente de trust. Il s'agit ici d'un trust financier ayant surtout un rôle international à jouer et représentant en particulier les intérêts d'une vaste entreprise étrangère d'électricité, l'A. E. G. d'Allemagne qui créa l'Elektrobank en 1895 avec le concours de banques allemandes et suisses. Aujourd'hui, l'Elektrobank est presque complètement dominée par le « Kreditanstalt ».

Ce trust participe à 51 entreprises, en Allemagne (21), en Italie, en Russie, en Espagne, en Roumanie, en Suisse, en France, au Portugal, en Turquie.

Avant la crise de 1923, l'Elektrobank avait des *participations* s'élevant à

400 millions.

Si on pouvait faire le compte des sommes circulant dans les 51 entreprises et leurs propres filiales (environ 70) on trouverait un total qui dépasserait

un milliard.

Nous rencontrons d'ailleurs de vieilles connaissances, B.-B. à Baden, Motor.

Aujourd'hui et après la terrible épreuve de la crise qui bouleversa l'Elektrobank, celle-ci a encore *38 participations*.

Mais ce qui caractérise le plus l'Elektrobank, c'est sa *liaison avec les plus grandes entreprises d'électricité du continent*. On pourrait, en assimilant toutes les participations, tracer un réseau de canaux couvrant l'Europe et nous permettant en navigation continue de toucher à tous les grands trusts: l'*Europe* (400 millions de lires), l'*Hispano-Americana de Electricidad*, à Madrid (543 millions), les *Forces motrices du Haut-Rhin* (200 millions), la *C^{ie} centrale d'Energie électrique de Paris*, la *C^{ie} d'Electricité industrielle de Paris*, l'*Adriatica*, l'*European Electric Corporation L^{td}*, Canada (210 millions), la *Sofina*, Bruxelles, la *Sidrio*, Bruxelles, la *Serma*, Bruxelles, l'*Imatra*, Bruxelles.

Ce sont là les puissances dominant tout le vaste domaine de l'électricité et reliées ainsi à l'A. E. G. d'Allemagne, puissances impersonnelles et presque insaisissables pour le profane mais obéissant à des forces financières plus fortes que les gouvernements.

Société internationale pour l'industrie chimique, Bâle.

Poussant plus loin et plus haut nos investigations dans ce monde troublant et redoutable nous arrivons à un exemple qui nous plonge plus profondément encore dans l'Internationale capitaliste, au cœur même d'un des organismes les plus modernes et les plus puissants.

Cette société a été créée en 1920 avec un bilan présentant un actif total de

409 millions

dont 134,000,000 en capital-actions versé (souscrits 290,000 millions), 100,000,000 de réserves. Le dividende versé est de 12 % plus 2 % et représente 18,780,000 francs.

En réalité, cette société est une création du grand concern allemand des produits chimiques, pharmaceutiques et colorants,

I. G. Farbenindustrie A.-G.

Ce concern géant est l'agglomération de vastes entreprises:

1. La *Badische Anilin- und Sodafabrik*, qui en 1910 occupait 7100 ouvriers et en 1920 27,204 plus environ 10,000 employés.
2. Les *Farbenfabriken vorm. F. Bayer & Co*, qui en 1913 employaient 8000 ouvriers, 400 chimistes et ingénieurs, 2000 représentants, techniciens et employés.
3. Les *Farbenwerke vorm. Meister, Lucius & Brüning*, qui en 1913 occupe 8000 ouvriers, 400 chimistes et techniciens, 600 représentants.
4. L'*A.-G. für Anilinfabrikation* (Agfa), produits photographiques, occupant 9200 ouvriers et employés.
5. *Chemische Fabrik Griesheim-Elektron*.

La fusion créa donc l'*I. G. Farbenindustrie A.-G.* avec un capital social de

1,100,000,000 de marks ou
1,325,000,000 de francs.

En 1928, ce concern monstre occupe 85,774 ouvriers, 20,000 employés, soit *plus de 108,000 personnes* ou même en y englobant les sociétés contrôlées par l'*I. G.*, *plus de 143,000 personnes*.

Elle emploie annuellement 654,886,000 m³ d'eau, 4,030,000,000 de m³ de gaz, 1,523,000,000 de KWh d'énergie électrique en ses 35 fabriques. En plus elle contrôle 83 participations et est liée par des conventions avec 24 autres entreprises en Allemagne, en Autriche, en France, en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis.

La S. I. pour l'Industrie chimique de Bâle a été créée pour surveiller et relier toutes les sociétés affiliées situées à l'étranger, ce qui explique l'importance de ses capitaux.

Ce qui assure la prospérité de ces entreprises, ce sont les *bénéfices fabuleux prélevés sur les produits pharmaceutiques*, bénéfices qui dans certains cas s'élèvent à 8000 %. Le kilo de salvarsan, par exemple, revient à 200 francs et est revendu au détail pour 16,000 francs!

Nous aurions aimé pouvoir, avec nos lecteurs, nous arrêter à tant d'autres exemples fournis par le monde des cartels, des trusts, des holdings. Nous nous serions volontiers attardés à l'examen du

Trust des allumettes

qui, avec le Suédois *Ivan Kreuger*, un des plus fameux capitaines d'industrie de notre époque, est devenu une des grandes puissances financières du monde accordant des emprunts à des gouvernements (à 10!).

Organisé en plan horizontal dans presque tous les pays du continent et jusqu'en Amérique, il est organisé en plan vertical aussi comprenant ses fabriques de machines, ses scieries, ses

fabriques de papier, ses lithographies, ses établissements électriques, ses forêts, ses lignes de chemins de fer, sa flotte.

La Suède domine ainsi le 75 % de la production mondiale des allumettes.

On estime la valeur en bourse des actions de ce trust à

2,500,000,000 de couronnes.

C'est dans les mains de ce trust que la quasi totalité de l'industrie suisse des allumettes est tombée.

Du monde des allumettes nous aurions pu passer au monde des chandelles, de l'huile, des graisses, du savon.

Ici nous nous serions heurtés à l'« *Unilever Gesellschaft* » avec son capital social de plus de

600 millions

et qui a été créé par la fusion de trois grands trusts, la « *Margarine Unie* » en Hollande, « *Georg Schicht* » en Tchécoslovaquie et qui dominait le « *Trust du Savon* », s'étendant sur l'Europe centrale, et enfin le « *Margarine-Konzern* » de Lord Leverhulme en Angleterre. C'est à ce dernier groupe que se rattachent les sociétés « *Sunlight* ».

Enfin le trust européen a fusionné avec son concurrent américain, « *The Procter and Gamble Cy* », créant entre les deux un véritable

Trust mondial,

le « *Margarine- und Seife-Welttrust* » ou « *Trust mondial de la Margarine et du savon* », qui dominera bientôt toute la production suisse.

Le développement de ces organismes géants dominant l'économie contemporaine et en face desquels artisans et petits fabricants ne sont plus que des prolétaires soumis à la puissance des féodaux capitalistes, exige, on le comprend aisément, *un mouvement et une concentration de capitaux toujours plus considérables.*

En 1930, le total des *emprunts contractés en Suisse* s'est élevé à

1,698,100,000 francs

dont 982,400,000 pour des conversions à des taux plus bas. C'est cependant

715,700,000

de nouveau capital.

Durant cette même année — année de crise — le *capital-actions* des sociétés anonymes a passé de 7,876,736,000 francs à 8,758,762,000 francs, accusant ainsi *une augmentation* de

882,000,000.

Si à ces 882,000,000 on ajoute la part des 715,700,000 d'emprunts concernant les entreprises privées, soit 467,920,000 francs, on constatera en y ajoutant les 300 millions d'augmentation de l'épargne et les 500 millions d'obligations bancaires que *le capital nouveau en 1930 s'est élevé à*

2,149,920,000 francs.

Avec les renseignements apportés en ces quelques pages nous avons cherché à donner à nos lecteurs des moyens leur permettant de se faire une idée objective et précise des formes et de l'importance énorme des grands organismes capitalistes en Suisse, cartels, trusts, holdings. Ce sont là les grands féodaux modernes dont les travailleurs et les consommateurs sont les vassaux taillables et corvéables à merci et à miséricorde et auxquels les gouvernements eux-mêmes obéissent. Ce sont ces féodaux que le prolétariat devra un jour dominer pour affranchir le monde de leur tutelle et pour les muer en organismes collectivistes mis au service de toute la collectivité pour en assurer le bien-être et en garantir la liberté.

Les Conseils d'administration des sociétés anonymes suisses et leurs relations.

Par le Dr *Fritz Giovanoli.*

Dans notre étude sur les « Tantièmes et Conseils d'administration des sociétés anonymes », publiée dans le numéro de mars de la *Revue syndicale*, nous avons pour but de procéder à une enquête sur les conseils d'administration, et cela sur une base plus étendue que ne l'ont permis les 228 sociétés anonymes faisant l'objet de notre article. Dans ce travail, il s'agissait avant tout de faire ressortir le nombre élevé de sièges au conseil d'administration, répartis sur une seule et même personne, et de juger de l'importance de l'enchevêtrement des intérêts des sociétés. Nous supposions dans notre exposé que le nombre des sièges aux conseils d'administration, répartis entre un petit groupe de capitaines de la finance et de l'industrie, serait en réalité beaucoup plus élevé que ce ne fut le cas en vérifiant le nombre restreint des sociétés anonymes. Les résultats de la nouvelle enquête, qui a été menée dans des proportions beaucoup plus grandes, confirment le fait.

L'enquête englobe cette fois-ci 998 sociétés, donc à peu près 1000 sociétés anonymes avec un capital-actions versé de plus de 5 milliards de francs¹. En plus de toutes les grandes banques